



CERTIFICAT DE PUBLICATION AVIS PUBLIC

Entrée en vigueur du règlement no 390 (2020)

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné que le conseil municipal a adopté le 19 août 2020 le règlement suivant :

Règlement no 390 (2020) : Règlement modifiant le règlement no 390 et établissant les normes d'arrosage et d'utilisation de l'eau potable à l'extérieur.

QUE communication dudit règlement peut être prise à mon bureau situé au 2555, chemin Bellevue à Carignan, durant les heures normales de bureau; ledit règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Donné à Carignan, ce 24 août 2020.

Ève Poulin, avocate
Greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office, avoir fait publier le présent avis public sur le site Internet de la Ville de Carignan, le 24 août 2020 et l'avoir affiché à l'hôtel de ville et dans la salle du Conseil, le 24 août 2020.

Donné à Carignan, ce 24 août 2020.

Ève Poulin, avocate
Greffière